

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

RAPPORT FINANCIER

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport financier de l'exercice 2020-2021. Encore très impacté par le COVID 19, l'exercice 2021 a été atypique. Certes, nos centres équestres, après une fermeture prolongée l'année dernière, ont pu retrouver une activité quasi-normale malgré les contraintes sanitaires. Mais les compétitions ont été très perturbées et aucun championnat départemental n'a pu avoir lieu cette année.

I - PRODUITS

Les produits ont été ramenés à **19 881 €**, contre un niveau exceptionnel de **29 177 €** en 2020 (-46,8%).

I-1-Subventions

- la subvention de la Ville de Paris est restée stable à **4 500 €**, la Ville ayant décidé de maintenir les subventions aux associations sportives dans le cadre des mesures de soutien à leur activité,
- la subvention du Centre National du Développement Sportif (CNDS), maintenant instruite par la FFE et financée par l'Agence Nationale du Sport (ANS), a été fortement revalorisée à **7 000 €** (5 000 € en 2020),
- l'aide versée par le CREIF est en baisse à **8 318 €** (9 677 € en 2020). Mais cette baisse (-14 %) est en réalité bien plus importante. En effet d'une part, suite à une modification du mode de calcul du 1 € par licence qui accordait une prime aux petits départements et le départ de la SHF, le montant en a été ramené à 7 492 € en corrélation directe avec le nombre de licenciés au 31/08/2020 (soit une diminution de 22,6 % !). D'autre part, le CREIF nous a accordé une aide exceptionnelle de 826 € correspondant à 50 % du coût de la réfection de la peinture de notre local, en échange d'une mise à disposition de celui-ci pendant la durée des travaux de rénovation des bureaux du CREIF

I-2-Produits financiers

Ils s'élèvent à 63 €, reflétant le niveau très bas des taux d'intérêt des comptes sur livret, proches de 0. Notre trésorerie s'élève à 127,4 K€ au 31 août 2021.

II - CHARGES

Elles ont fortement baissé à **18,7 K€** contre **36,5 K€** l'année dernière, impactée par le poids des actions de soutien. Elles retrouvent un niveau identique à 2019-2020.

II-1 - Actions de soutien

Elles ont été limitées à **11 000 €** pour l'accueil des handicapés, du fait de l'absence de championnats départementaux.

II-1- Accueil des handicapés : **11 000 €** distribués contre **9 000 €** l'an passé (+11,1 %)

L'aide allouée aux groupements bénéficiaires, 11 000 €, a été financée à hauteur de 7 000€ par l'ANS et 4 000€ par le CDEP auxquels s'ajoute une quote-part des frais du CDEP de 500 €, soit un coût total de 11 500€ pour notre Comité :

	2020		2021	
	En Euros	En %	En Euros	En %
Budget global de l'action	109 804	100	107 608	100
Financements externes	14 692	13,4	18 588	17,3
Soutien CDEP/ANS	9 500	8,6	11 500	10,7
Solde restant à charge des clubs	85 612	78	77 520	72

Révéléateur de l'importance croissante de cette action, son budget global a augmenté de 6,7 %, alors même qu'un des clubs habitués de l'action a dû y renoncer en raison de la crise sanitaire.

L'augmentation de notre aide, grâce au soutien fortement réévalué de l'ANS et à l'effort du CDEP, a permis à la part relative du CDEP/ANS d'augmenter à 10,7 %. En parallèle, les financements externes ont crû à 17,3 %. De ce fait, la part relative des clubs a pu être ramenée à 72 %, ce qui représente encore un effort significatif.

4 clubs ont bénéficié de notre soutien pour accueillir plus de 600 personnes en situation de handicap (500 en 2020).

II-1-3-Championnats (organisation, prix et récompenses) :

L'épidémie du Covid a conduit à l'annulation de la totalité des championnats départementaux et du Trophée des enseignants.

De ce fait, les dépenses ont été nulles.

II-2 - Fonctionnement/Communication : 7 209 € contre 5 252€ l'an dernier.

Cette forte augmentation (+37,3 %) s'explique par le coût de la peinture de notre local (1 651 €) dont la moitié, rappelons-le, a été prise en charge par le CREIF.

Les autres frais de fonctionnement ressortent à 5 588 €, soit un niveau équivalent à l'année dernière

II-3 - Amortissements : 145 € contre 1 069€ en 2020.

La réduction de ce poste trouve son origine dans l'absence d'investissement cette année et l'arrivée au terme de leur amortissement d'investissements plus anciens.

II-4 - Investissements

Nous avons enfin pu mener à bien la remise en état du Spring Garden situé à côté du Polo de Paris.

Le coût de l'opération a été de **13 738 € (TTC)** pris en charge à hauteur de 50 % par les clubs du Bois de Boulogne et 50 % par le CDEP, soit **6 869 € (TTC)** qui seront amortis à partir de l'année prochaine.

II-5 – Impôts/Taxes : 340 €

Il s'agit de la taxe foncière et la taxe sur les fréquences radiophoniques (talkies-walkies), précédemment dans les frais de fonctionnement, ainsi que l'impôt sur les produits financiers.

III - RESULTAT

Avec des produits de **19 881 €** et des charges de **18 694 €**, le résultat de notre association s'établit à **+1 187 € que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of wavy lines and a horizontal stroke at the end.

Christian Formagne
Vice-président-Trésorier